



# COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## REUNION DU 09 NOVEMBRE 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel dans un délai de 7 jours ( à compter du lendemain du jour de la décision contestée ) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupes

**Présents :** MM. DE JESUS José -- FINANCE Louis – ROMERO José

### **Contrôle des feuilles de match**

**COUPES 47 Inter sport :** Match no 25366527 MONBAHUS – CASTELJALOUX du 05.11.2022. FORFAIT.  
La Commission enregistre le forfait de l'équipe de MONBAHUS.  
CASTELJALOUX est qualifié pour le tour suivant.

Match no 25366529 AS PASSAGE – CANCON/VILLEREAL du 06.11.2022. FORFAIT.  
La Commission enregistre le forfait de l'équipe de CANCON/VILLEREAL.  
AS PASSAGE qualifié pour le tour suivant.

**D1 :** Match no 24784134 BOE.BON.ENC 2 -- MONFLANQUIN du 19.11.2022 à 20h00. Ce match est reporté au 26.11.2022 à 20h00 sur le terrain de BOE. L'équipe 1<sup>er</sup> ayant un match de coupe de France ce jour là, à 17h00.

**D3 Poule A :** Match no 24785051 BEAUPUY -- TONNEINS du 12.11.2022 à 20h00. Ce match est reculé au dimanche 13.11.2022 à 15h00 sur le terrain de BEAUPUY.

Match no 24785025 LE MAS2 – TONNEINS du 09.10.2022. à 13h00. La commission enregistre la décision de la Commission d' Appel de faire rejouer ce match, car celui-ci n'a pas eu sa durée réglementaire. Ce match se jouera le dimanche 27.11.2022 à 15h00 sur le terrain du MAS.

**D3 Poule B :** Match no 24785164 BOE.B.ENC 3 -- VALLEE DU LOT 3 du 19.11.2022 à 19h00. Ce match est reporté au 26.11.2022 à 19h00 sur le terrain de BOE. L'équipe 1<sup>er</sup> ayant un match de coupe de France ce jour là, à 17h00.

**La Commission :** Le club de ROQUEFORT ayant un arrêté municipal qui va jusqu'au 31 mars 2023 et dans l'attente que le club trouve un terrain de replis, toutes les rencontres qui doivent se jouer à domicile seront inversées.

**Le Président**  
**José ROMERO**